

Presse Nationale

> Politique



Législatives 2021 / Ouattara : "C'est la vraie première élection pluraliste depuis 20ans en Côte d'Ivoire"

"C'est la vraie première élection pluraliste depuis 20ans", a estimé le Président de la République, Alassane Ouattara après avoir accompli son devoir civique dans le cadre des élections législatives le samedi 6 mars 2021 au lycée Sainte Marie de Cocody, en compagnie de la Première Dame Dominique Ouattara. « Comme vous pouvez le constater je viens de voter pour les élections législatives ici à Cocody. Je me réjouis de l'avoir fait. C'est un devoir citoyen, et j'encourage tous nos concitoyens à le faire d'autant plus que c'est la vraie première élection pluraliste depuis 20 ans parce que de 2000 à 2010, le RDR n'avait pas pu participer aux élections législatives. Et de 2010 à 2020 le FPI avec son membre fondateur n'avait pas voulu participer au scrutin. Le fait que tous les partis significatifs participent à ce scrutin est une évolution qui confirme l'élan de la construction démocratique dans notre pays », a-t-il dit.



Législatives 2021 : les premiers résultats

Depuis samedi, quelques heures après la fermeture des bureaux de vote, la Commission électorale indépendante (CEI) a commencé à donner les résultats des législatives 2021. Ce scrutin du 6 mars était apaisé et transparent comme l'ont indiqué de nombreux observateurs présents sur le terrain. Des premiers résultats, on note que le RHDP démontre qu'il est le premier parti de la Côte d'Ivoire. Le mieux implanté sur toute l'étendue du territoire.



Législatives 2021 : la Cen-Sad satisfaite de la tenue des législatives dans des conditions inclusives

La Communauté des États sahélo-sahariens (Cen-sad) a salué, hier, la bonne organisation des législatives. Le chef de mission de la Cen-sad, Nassirou Bako Arifari, au cours d'une conférence de presse à l'Hôtel Ivoire, s'est surtout félicité de la participation de l'ensemble des formations politiques majeures de la Côte d'Ivoire et d'un grand nombre de candidats indépendants à ce scrutin. « En définitive, la Cen-Sad a retenu que l'élection du 6 mars s'est déroulée conformément aux dispositions du code électoral ivoirien et dans des conditions inclusives, apaisées et satisfaisantes pour toutes les parties », s'est-il réjoui.



Législatives 2021 : Indigo Côte d'Ivoire salue un scrutin apaisé

L'élection des députés à l'Assemblée nationale du 06 mars, s'est déroulée dans un environnement relativement apaisé sur l'ensemble du territoire avec des incidents observés dans un certain nombre de localités. C'est Arsène Konan, coordonnateur des programmes de Indigo Côte d'Ivoire qui a donné l'information lors d'une conférence de presse organisée le dimanche 7 mars, à Pullman Hôtel au Plateau.

> Société



Covid-19 : 252 nouveaux cas, 195 guéris et 2 décès annoncés hier

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique a enregistré ce dimanche 7 mars 2021, 252 nouveaux cas de Covid-19 sur 4 249 échantillons prélevés, soit 5,9 % de cas positifs. A la date du 7 mars 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 35 187 cas confirmés dont 32 708 personnes guéries, 202 décès et 2 277 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 442 583. Le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique invite le personnel de santé, les forces de défense et de sécurité et les enseignants à se présenter au centre de vaccination au Parc des Sports de Treichville pour se faire vacciner gratuitement contre la Covid-19.

Dimbokro : des quadruplés reçoivent des vivres et non vivres de la ministre Bakayoko-Ly Ramata

Sialou Amino, âgée de 33 ans, native d'Aérokro, un village du département de Bocanda, a accouché de quadruplés, le mercredi 3 février 2021, au Centre hospitalier régional de Dimbokro. La ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, Pr Bakayoko-Ly Ramata, n'a pu rester insensible à cet événement heureux. Ainsi, en son nom, le directeur de la Protection de l'Enfant, Lath Mel Alain Didier, a remis des vivres et non-vivres à Sialou Amino, le vendredi 5 mars 2021. Ces dons sont composés d'huile, de savon, de lait, de riz, de pommades pour bébé, de matelas, de céréales pour la nutrition des bébés, d'un complet de pagne. Il a appelé les familles, notamment les plus vulnérables, à faire confiance au gouvernement ivoirien qui a mis en place un cadre national, une politique de protection des enfants.

Trafic d'espèces protégées : 5 trafiquants arrêtés avec 60 ivoires

Cinq trafiquants spécialisés dans le trafic et la vente d'ivoire ont été arrêtés, le 26 février, en flagrant délit de détention de pointes d'ivoire, à Abengourou, à l'Est de la Côte d'Ivoire. Une importante quantité d'ivoire a été saisie sur place par les agents des Eaux et Forêts. Il s'agit de 60 pointes d'ivoire, le tout pour un poids total de 114 kilogrammes. Ils ont été inculpés pour trafic d'espèces protégées et association de malfaiteurs. Ces hommes pourraient donc être condamnés à des peines de prison allant d'un à cinq ans de prison et une amende comprise entre 3 000 FCFA et 300 000 F CFA.

A l'International

> Sport



Présidence de la CAF : Anouma et Senghor retirent leurs candidatures

Augustin Senghor et Jacques Anouma ont renoncé à se présenter à l'élection du président de la Confédération africaine de football prévue le 12 mars 2021 à Rabat. Le Sénégalais et l'Ivoirien l'ont annoncé le vendredi 5 mars, laissant en lice le Sud-Africain Patrice Motsepe en attendant de connaître la position du Mauritanien Ahmed Yahya.

Vu sur le Net

> Politique



Législatives 2021 : le président de la CEI met en garde les candidats qui s'adonnent à la proclamation des résultats en dehors de l'organe autorisé

Le président de la Commission électorale indépendante (CEI), Ibrahim Coulibaly-Kuibiert était sur le plateau de la Rti 1 ce dimanche 7 mars 2021 pour faire le bilan à mi-parcours du scrutin et interpeller les candidats qui s'adonnent à la proclamation des résultats sur les réseaux sociaux. "Il est formellement interdit de proclamer des résultats en dehors de la CEI au risque de tomber sous le coup de la loi. Les candidats qui diffusent les résultats non consolidés par la CEI peuvent troubler l'ordre public", a-t-il fait savoir. En ce qui concerne le déroulement du scrutin, le président de la CEI s'est dit satisfait.

> Société



Deuil : Irié Lou Colette, la patronne du vivrier ivoirien n'est plus

Coup dur pour le monde du vivrier en Côte d'Ivoire. La présidente de la Fédération nationale des Sociétés Coopératives de Côte d'Ivoire (FENACOVICI) a tiré sa révérence, le vendredi 5 mars 2021. La nouvelle, tombée tard dans la nuit du vendredi 5 mars 2021, a été officialisée par la FENACOVICI. La Côte d'Ivoire vient de perdre une brave femme. Décédée à l'âge de 65 ans, elle était un véritable modèle de réussite pour de nombreux Ivoiriens et même au-delà de nos frontières. Elle avait fondé en 2001 une fédération regroupant 5 000 agricultrices. Bien avant, elle avait créé la FENACOVICI en 1998.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



